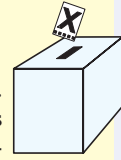


Permanences des élus

Le Maire :	M. Jean-Pierre DUBOIS <i>sur rendez-vous</i>
1 ^{er} Adjoint :	M. Jean-François BOURLIER <i>lundi et sur rendez-vous</i>
2 ^{ème} Adjoint :	M. Hervé BRUYERE <i>lundi et sur rendez-vous</i>
3 ^{ème} Adjoint :	M. Alain LINGER <i>jeudi et sur rendez-vous</i>
4 ^{ème} Adjoint :	M. Pierre LAMBOROT <i>sur rendez-vous</i>

Listes électorales, Venez vous inscrire !



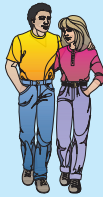
2007 approche et les prochaines échéances électorales aussi. Nous connaissons l'année prochaine deux grands moments électoraux, tout d'abord les élections présidentielles en avril-mai et les élections législatives en juin.

Il est indispensable, dans un esprit civique et responsable que vous soyez tous inscrits sur les listes électorales de Bretenière.

Les nouveaux habitants de la commune, les jeunes ayant atteint ou qui atteindront 18 ans au 28 février 2007 doivent se faire inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2006**.

Pour cela, venez aux heures d'ouverture du secrétariat, muni de votre ancienne carte d'électeur, d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement des jeunes de 16 ans



Ce recensement est une démarche civique obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) à l'âge de 16 ans.

Vous devez vous inscrire (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) à la mairie dès votre 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

Une attestation vous sera délivrée, elle vous permettra de vous inscrire aux examens et concours auxquels vous vous présenterez.

Brèves Brèves Brève

Collecte des déchets :

La collecte des déchets sur la commune de Bretenière, s'organisera à compter du **1^{er} juillet 2006** de la façon suivante :



• les déchets ménagers (bacs gris), le mercredi matin



• les déchets recyclables (bac jaune) **le vendredi après-midi au lieu du vendredi matin**

Veillez prendre note de ces modifications....

Ramassage des objets encombrants :
mardi 10 octobre 2006

Infos pratiques



Mairie

Téléphone	
standard	03 80 79 10 60
télécopie	03 80 79 10 61
M. le Maire	03 80 79 10 62
périscolaire	03 80 79 10 64
E-mail :	
mairie.bretenieres@wanadoo.fr	

Ouverture du secrétariat

lundi	16h30 à 18h45
jeudi	16h30 à 18h45
samedi	9h00 à 10h30

Services périscolaires

- Accueil :
lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 à 9h00
17h00 à 18h30
- Restaurant scolaire : accueil le lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 14h00

Bibliothèque

Téléphone	03 80 79 10 65
E-mail :	biblio-bretenieres@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture	
lundi	17h00 à 18h00
mercredi	16h00 à 18h30
samedi	11h00 à 12h00

Attention - horaires d'été secrétariat

du 17 juillet au 27 août

Ouverture les jeudis de 16h30 à 18h30

bibliothèque

Ouverture du 15 au 31 août

lundi 17h00 à 18h00

samedi 11h00 à 12h00

fermeture du 30 juillet au 15 août

Horaires des déchetteries

Déchetterie de Longecourt en Plaine

lundi, mardi, mercredi et vendredi 14h à 19h
samedi 9h à 12h et 14h à 19h

Déchetterie de Saulon la Chapelle

lundi, mercredi et vendredi 14h à 19h
samedi 9h à 12h et 14h à 19h

Déchetterie de Longvic

du lundi au vendredi 9h à 13h et 14h à 19h
samedi 9h à 19h
dimanche 9h à 12h



BRETENIERE

Le Petit Journal

N° 31 - Juillet 2006



Editorial

Chers habitants et habitantes de Bretenière,

Bonne nouvelle pour tous, enfin Bretenière sera desservie par le réseau de bus DIVIA, à compter du 1^{er} septembre 2006 ! Ce dossier que nous avons soigneusement préparé et défendu auprès de la commission transports et des élus du Grand Dijon a enfin trouvé son aboutissement et permettra à vous tous de bénéficier d'un service supplémentaire qui sera d'un grand intérêt pour notre commune. Les fréquences retenues seront de 22 minutes. Notre village sera relié à la liane 6 au départ de Longvic. Dès que nous aurons connaissance des horaires au départ et à destination de Bretenière, nous ne manquerons pas de vous les communiquer dans une information particulière.

Par conséquent, ce nouveau service nous oblige à prévoir des aménagements spéciaux, comme un terminus et un retournement au niveau du lotissement Saint-Just et un quai d'accès à l'arrêt de la distillerie.

Encore une fois, notre entrée dans le Grand Dijon, permet à notre commune de bénéficier de services et d'activités, qu'elle n'aurait pas pu s'offrir auparavant. Je remercie donc les conseillers municipaux, qui nous ont permis d'intégrer le Grand Dijon et je tiens à vous rappeler les opérations pour lesquelles nous avons obtenu une aide tant technique que financière de la part du Grand Dijon :

- ✓ Reprise de la commercialisation et remboursement du déficit budgétaire de notre Zone d'activités.
- ✓ Baisse du coût du ramassage des ordures ménagères de 32% en moyenne par rapport au SIVOM de Genlis.
- ✓ Création d'un E.P.N (Espace Public Numérique) : investissement subventionné à hauteur de 80% par le Grand Dijon.
- ✓ Création de « l'aire des pêcheurs » le long du canal, subventionnée à 50% par le Grand Dijon.
- ✓ Aide technique des services administratifs et d'urbanisme du Grand Dijon, sur des dossiers complexes, comme la Zone d'activités, la modification de notre Plan d'Occupation des Sols,...

Autre information « historique » pour notre commune, Bretenière perd son « S ». En effet, après avoir demandé à notre Députée, Claude DARCIAUX d'intervenir en notre faveur auprès de Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre de l'intérieur, la décision est tombée le 5 décembre 2005. La commission consultative de révision du nom des communes a décidé que pour éviter tout risque d'homonymie avec d'autres communes du Jura et du Doubs, nous ne pouvons nous prévaloir d'une orthographe avec un « S ».

Le conseil municipal a donc pris note de cette information ministérielle et a décidé après délibération de modifier l'orthographe sur tous les nouveaux documents de la commune.

Vous pourrez à la lecture de ce petit journal prendre connaissance des dossiers en cours, des décisions prises par les élus de Bretenière, des activités des écoles et du périscolaire et posséder toutes les informations nécessaires à la vie quotidienne à Bretenière.

Pour terminer mon propos, je vous indique qu'une réunion publique sera programmée en fin d'année pour vous présenter l'ensemble des dossiers en cours d'élaboration au sein de chaque commission et je vous rappelle que vous pouvez assister aux conseils municipaux. Les dates des conseils municipaux sont diffusées par la presse, mais sont aussi affichées à l'extérieur de la mairie.

Bonnes vacances à toutes et à tous,

Le Maire,
Jean-Pierre DUBOIS

Travaux et Environnement

Alors que le projet de travaux de la 3^{ème} tranche de la rue principale a été présenté en commission travaux et que les appels d'offres seront prochainement lancés, l'arrivée en septembre prochain du réseau de bus DIVIA nous a obligés à quelques modifications, comme par exemple la création d'un giratoire à l'entrée du lotissement Saint-Just pour permettre le retournement des bus et l'aménagement d'un local technique pour le personnel.

L'ensemble de ces travaux sera intégralement pris en charge par le Grand Dijon. L'excellente coordination entre les différents services de la D.D.E et du Grand Dijon a permis d'intégrer ce changement dans notre projet initial.

En complément à ces travaux, un aménagement spécifique sera réalisé pour permettre la descente des usagers des bus à l'entrée du lotissement de la distillerie. (Travaux subventionnés à hauteur de 50 % H.T).

AIRE DES PÊCHEURS : cet espace détente ouvert à tous est en cours de finition; il est l'engagement commun de voies navigables de France, de la commune de Bretenière et du Grand Dijon. La prochaine signature d'une convention scellera cet engagement.



Cette réalisation, dans sa conception et le choix des végétaux, est due à Mademoiselle Aurélie MILLES, jeune stagiaire en BTS environnement espaces verts, actuellement en stage auprès de V.N.F.

J'associe Monsieur MULLER, responsable travaux à V.N.F pour sa grande disponibilité et ses précieux conseils ainsi que ses équipes qui ont œuvré en collaboration avec Daniel SCHEFFER et Yann MICHELIN pour la réalisation de ces travaux dans des conditions climatiques difficiles.

Nous avons souhaité associer les enfants de l'école élémentaire ainsi que leurs professeurs dans la création de plaquettes identifiant chaque essence plantée. Leur engagement dans cette action environnementale ne peut être que salué.

Si vos pas vous guident vers cet espace champêtre, à hauteur du pont du canal, laissez aller votre regard en direction de l'écluse et vous pourrez admirer l'aménagement floral réalisé par Monsieur Nicolas PATIN agent VNF résidant à l'écluse.

La commission travaux et moi-même vous souhaitons un bon repos estival.

Jean- François BOURLIER
Adjoint aux travaux et environnement

Brèves Brèves Brèves Brèves Brèves

Vie quotidienne

Le retour des beaux jours est propice aux activités de bricolage et d'entretien de nos extérieurs. Nous vous rappelons quelques principes de base de vie en collectivité pour la quiétude de tous.

Toutes les activités à forte intensité sonore sont autorisées :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(arrêté préfectoral du 16 juin 1999).



Rappel : Il est interdit de brûler des déchets verts ou autres dans son jardin.



Rappel Zone 30

Nous vous rappelons que la vitesse dans le village est de 50 km/h et que plus particulièrement devant la mairie, vous traversez une zone « 30km/h », nous vous demandons de respecter ces règles pour la sécurité de tous. "Ralentissez, pour la sécurité de tous" !

Chiens errants

A maintes reprises, la gendarmerie de Genlis et la mairie de Bretenière ont été saisies de cas de divagation de chiens errants dans le village. Certains d'entre eux ont même fait preuve d'agressivité à l'encontre de personnes.

Nous vous demandons donc de veiller à ce que vos animaux ne s'échappent pas de votre propriété et ne menacent pas la tranquillité et la sécurité des habitants de Bretenière.



Voitures sur la voie publique

Comme nous vous l'avions signalés dans une information diffusée il y a quelques semaines, des cas de dégradations sur des véhicules stationnés sur la voie publique ont été signalés à la gendarmerie de Genlis. Nous ne pouvons donc que vous encourager et vous conseiller à ne pas laisser vos voitures en dehors de votre propriété.



- Le traditionnel repas de Noël. Pour ces deux fêtes nous avons accueilli plus de 70 enfants. Quelques parents nous ont bénévolement apporté leur aide pour encadrer les enfants et ont participé activement à l'organisation. La directrice du périscolaire tient à nouveau à les remercier ainsi que l'équipe d'animation car grâce à eux ces manifestations furent réussies pour le plus grand plaisir des enfants.



Relations avec les parents

Pour améliorer les relations avec les parents nous favorisons l'accueil individuel pour être à leur écoute, les informer et dialoguer. Chaque enfant nécessite une attention particulière et nous sommes à leur disposition dès leur arrivée. Nous incitons vivement les parents à participer à la vie du centre (pour l'organisation de fêtes, l'aide matérielle,...).

Bilan de l'année 2005-2006

Depuis la mise en place du périscolaire, nous avons pu constater :

- D'une part, l'encadrement mis en place est satisfaisant compte tenu du nombre d'animateurs par enfants présents.

- D'autre part, grâce à un budget de fonctionnement satisfaisant, nous pouvons mettre en œuvre des animations de qualité et répondre aux objectifs que nous nous étions fixés.

Les enfants apprécient beaucoup cette nouvelle organisation du libre choix des activités, ils sont demandeurs et participent activement. Les parents ainsi que les enfants ont pris conscience que le périscolaire n'était pas simplement une garderie (surveillance des enfants), mais que nous faisons en sorte que le temps libre ne soit pas vécu comme un temps vide, mais comme une richesse.

RAPPEL DES HORAIRES

Accueil du matin : de 7H30 à 9H

Restauration : de 12H à 14 H

Accueil du soir : de 17H à 18H30

Le service périscolaire accueille tous les enfants scolarisés à partir de trois ans.

La vente des tickets pour le restaurant scolaire et les cartes pour le Centre d'Accueil a lieu en Mairie les lundis et jeudis de 16 H 30 à 18 H 45 et le samedi de 9 H à 10 H 30.

La collecte des bouchons

Nous collectons les bouchons pour une association qui s'appelle "Des bouchons pour les handicapés de Côte d'Or". Les personnes qui s'occupent de l'association vont chercher les bouchons pour les trier et ensuite les vendre à une usine. Avec l'argent récupéré, l'association achète du matériel pour les personnes handicapées : des fauteuils roulants pour faire du basket, des assiettes pour manger des petits pois, du matériel de plongée... Si vous voulez nous apporter des bouchons, prenez des bouchons de : lait, jus de fruit, d'eau plates ou gazeuses (toutes marques) des sodas, sirops, compotes. En général tous les bouchons plastiques buvables. Les enfants de l'école de Bretenière et quelques villageois nous apportent déjà un peu de bouchons. En octobre nous avons collecté 30kg et en novembre 52kg. Alors vous aussi, soyez solidaires, parlez-en à vos voisins, participez à la collecte des bouchons.



Périscolaire de Bretenière

Le centre périscolaire de BRETENIERE n'est pas qu'un centre d'accueil. Nous faisons en sorte que les objectifs soient en conformité et en correspondance avec le projet éducatif et le projet pédagogique élaboré avec l'équipe d'animation qui est composée de Mme Nathalie BONNAFE, Directrice, de M. Julien BEDIN, de Mme Annabelle COUHIER et de Mme Noëlla GOLDI, animateurs.



Quel projet éducatif ?

Faire en sorte que les enfants passent un moment agréable durant le temps du périscolaire et pour cela nous privilégions :

- Un accueil échelonné avec des plages souples et un programme d'activités.
- Les échanges durant le temps du repas, puisqu'il doit se passer dans le calme.
- La mise en place de trois thèmes d'animation aux choix des animateurs.

Quel projet pédagogique ?

I - FAVORISER LA SOCIALISATION : En créant un climat affectif et sécurisant et en développant les relations avec les autres, le respect mutuel, le respect des règles de vie...

► Pour cela, nous sommes à l'écoute et disponibles, nous privilégions les moments d'échanges et de complicité, nous évitons de crier et conservons une ambiance calme et détendue et mesurons notre vocabulaire. La gestion des conflits se règle grâce à l'intervention d'un tiers : dialogue, conciliation, dédramatisation. Mise en place avec les enfants de règles, prise de conscience de l'importance de



laisser un lieu propre, sensibilisation sur le temps du repas au gaspillage par exemple, leur donner des informations sur les interdits, les droits et devoirs de chacun.

II - FAVORISER LEPANOUISSEMENT : En respectant le rythme de vie de l'enfant, la découverte de son corps, de ses capacités physiques, manuelles et intellectuelles.

► Nous sommes à l'écoute des besoins des enfants en leur aménageant des espaces spécifiques : calme, remise en place de la salle d'accueil après le repas pour les 3/6 ans, jeux physiques, expression corporelle (jonglage, ping pong...), pendant le repas nous suscitons la découverte du goût. Mais l'enfant est tout aussi libre de ne rien faire...

III - FAVORISER L'AUTONOMIE : En assurant l'intégration des enfants dans la structure, en les incitant à se prendre en charge et à prendre des responsabilités.

► Nous mettons à disposition des enfants des petits matériels, des jeux et nous les incitons à les ranger après les activités. Sur le temps du repas, possibilité leur est donnée de se servir seul en tenant compte de la notion de partage. Lors des réunions d'enfants chacun dispose d'un temps de parole ; quant aux activités, chacun est libre d'y participer.



Les thèmes et les activités mis en place en 2005-2006

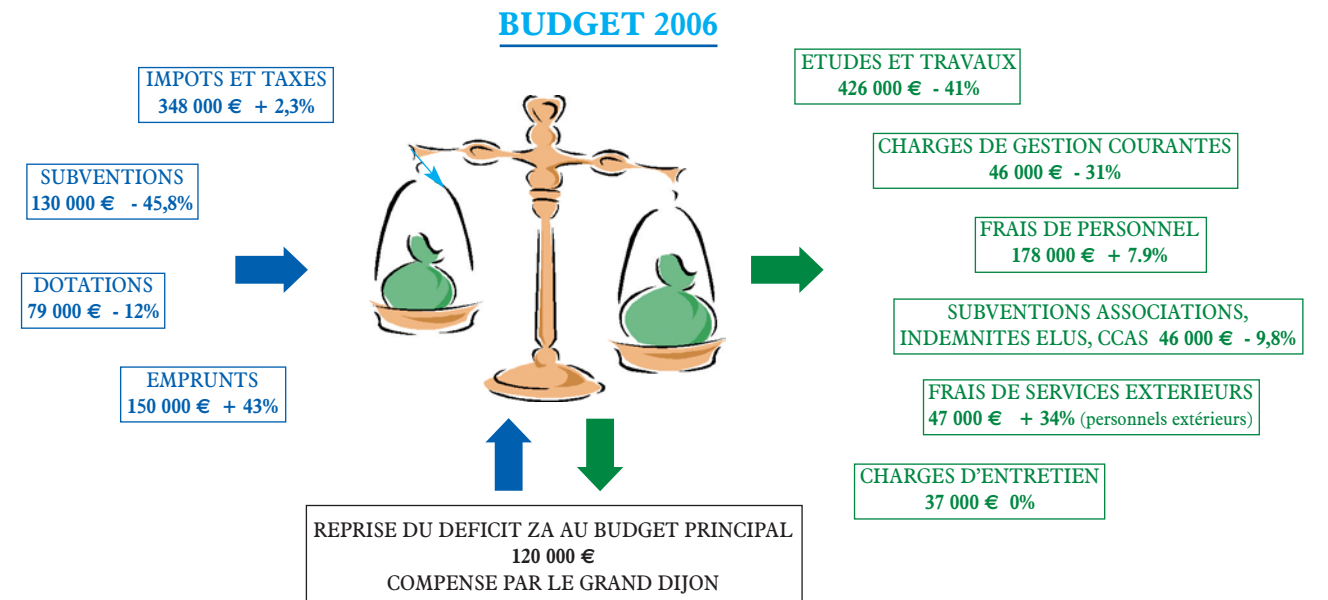
- 1) Thème Photo : Photo flash, cadre dont les photos ont été prises par les enfants.
- 2) Thème bois : création de rocking-chair, de jeux de l'oie
- 3) Thème air, terre et eau : Activités manuelles, fabrication d'avions, montgolfières, bateaux, jardin chinois, grande fresque... prévue pour les mois de mai et juin 2006.

Après le repas pour diversifier les activités nous proposons également aux enfants des activités physiques comme le ping-pong, jeux de ballons, jonglage... ainsi que des ateliers : Perles, coloriage, dessins.....

D'autres activités ont été également réalisées :

- La fête d'halloween (confection de costumes, décoration de la salle, bal des vampires et installation d'une buvette avec jus de fruits, bonbons et gâteaux).

Finances et Vie Associative



Le budget 2006 s'équilibre de la manière suivante :

- Investissement 906 794,40 €
- Fonctionnement 630 553,00 €

Les taxes et impôts (avec 8000 € supplémentaires dont 2000 € correspondant aux 2% de hausse des trois taxes) augmentent dans les proportions de l'inflation. La masse de travaux diminue ce qui entraîne une baisse des subventions, la baisse des charges de gestion courante vient du fait que les salaires du personnel extérieur comptabilisés en 2005 dans ce chapitre se retrouve en 2006 dans le chapitre frais de services extérieurs. Les frais de personnel sont en hausse et représentent aujourd'hui près de 50% du fonctionnement, nous avons fait un choix important pour les habitants en développant les services périscolaires, mais nous devons constater que nos moyens ont une limite. Pour les dotations, la baisse prévisionnelle sera annihilée par une recette venant de la CAF pour le fonctionnement des services périscolaires 2004/2005. La ligne emprunt qui équilibre l'investissement n'est pas figée, ce peut-être la consolidation de la ligne de crédit de 150 000 € qui est ouverte ou la souscription d'un nouvel emprunt qui serait déterminé en fonction de futurs investissements : comme par exemple l'éventuel aménagement de la maison dite « BARBEY ».

Le serpent de mer de la reprise du déficit du budget zone au budget principal a enfin trouvé une issue favorable pour la commune, puisqu'il sera compensé par le Grand Dijon après maints palabres.

L'investissement 2006 se résumera à la troisième tranche de travaux de la rue principale (320000 €) et à quelques travaux ou équipements décrits par J-F BOURLIER.

La pression fiscale exercée au niveau de la commune reste modérée avec une augmentation du taux des trois taxes de 2 % :

- Taxe d'habitation de 5,73 % à 5,84 %
- Taxe foncier bâti de 8,74 % à 8,91 %
- Taxe foncier non bâti de 24,65 % à 25,14 %

Rappel des précédentes augmentations :

- 2005 : 1%,
- 2004 : 0%,
- 2003 : 3,5%,
- 2002 : 2%,
- 2001 : 0%,
- 2000 : 1%

Soit une augmentation de 9.5 % sur 7 ans (taux moyen annuel 1.357 %).

Tableau des subventions 2005 des associations de Bretenières

E.S.F.R.B. (football)	1524 €
Bretenières Lutte Olympique	2440 €
Association détente pour tous	0 €
Club Amitié et Loisirs	1020 €
Ateliers Loisirs Manuels	1000 €
COB	0 €
Coopérative scolaire maternelle	273 €
Associat. sportive et culturelle de l'école élémentaire	1200 €
Culture et Loisirs	0 €
Amis de la BDPCO	77 €
Banque alimentaire de bourgogne	230 €
Cercle sportif Longecourais	120 €
Comité des jumelages	0 €

VIE ASSOCIATIVE

Manifestations inscrites au calendrier

- 15 octobre : Exposition organisée par l'Atelier Loisirs Manuels)
- 22 octobre : Tournoi de lutte organisé par le B.L.O
- 11 novembre : Repas du Club Amitié et Loisirs
- 18 novembre : Loto du comité des jumelages
- 3 décembre : Marché de Noël organisé par le comité des jumelages

Je remercie tous les membres des commissions pour leur travail et leur aide et vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Hervé BRUYERE
Adjoint aux finances et à la vie associative

Aménagement et Développement de Bretenière

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Le conseil municipal a retenu en début d'année 2006, le cabinet d'architectes Hindlet-Gras de Dijon pour conduire l'étude de l'opération «cœur de village».

Trois réunions ont déjà eu lieu et la dernière en date, le lundi 19 juin dernier a permis d'avancer sur le projet d'aménagement de la propriété Barbey.

En effet, après avoir fait un récapitulatif du patrimoine de la commune (château, église, maisons anciennes, prieuré d'époisses, écluses,...), deux réflexions ont été lancées, une en direction de la propriété Mercier à l'entrée du village vers le silo de Bretenière, l'autre sur la propriété Barbey.

Sur le premier point, la commission «aménagement et développement» est mobilisée pour réfléchir à l'avenir de cet espace, dans l'éventualité de l'exercice du droit de préemption de la commune.

Sur le deuxième point, le projet d'intégrer au bâtiment existant une médiathèque a été retenu. Parallèlement à cet aménagement, il sera créé deux logements locatifs.

Reste à réfléchir sur la destination réservée à l'espace vert derrière ce bâtiment.



MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Les dispositions d'urbanisme du P.O.S de Bretenière datent de 2000. En 6 ans, certains articles ont besoin d'un « toilettage » pour permettre à certains d'entre vous de pouvoir réaliser des travaux, qui jusqu'à présent ont été refusés par l'agence d'urbanisme du Grand Dijon. D'autre part, il s'agit de mettre en harmonie les dispositions qui concernent la zone historique du village classée en zone UA avec la zone du futur lotissement classée en zone INA.

Cette procédure de modification de Plan d'Occupation des Sols concerne tout un chacun et vous aurez tous l'occasion de vous exprimer lors de l'enquête publique qui sera réalisée à l'automne 2006. En effet, un Commissaire-enquêteur sera nommé et sera à votre disposition en mairie de Bretenière pour recevoir vos remarques, vos oppositions, tout simplement votre avis.

Il s'agit là d'un exercice de démocratie directe auquel vous êtes tous invités à participer.

Nous vous tiendrons informés des dates et horaires auxquels vous pourrez rencontrer le Commissaire-enquêteur.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique de Bretenière termine sa première saison de fonctionnement sur un bilan très satisfaisant sur le plan des effectifs aux formations proposées, mais très moyen sur la fréquentation en accès libre.

Dès la rentrée de septembre une nouvelle session de formations sera proposée aux habitants de Bretenière.

Nous vous invitons à une réunion d'information qui aura lieu :

Mercredi 20 septembre 2006 à 19h à l'E.P.N

Vous pourrez à cette occasion, convenir des formations à mettre en place, des horaires et des groupes à constituer (maximum 6 personnes).

Pour cette fin d'année 2006, nous proposerons à certains d'entre vous dans le cadre de cette formation, un travail lié à la photographie numérique et à la création d'une carte de vœux pour les fêtes de fin d'année.

Nous vous rappelons que l'accès à l'E.P.N en dehors des formations est libre et gratuit, alors n'hésitez pas !

Pierre LAMBOROT,
Adjoint chargé de l'aménagement
et du développement de la commune

Crash d'un mirage sur les établissements SNCF

Le lundi 29 mai 2006 à 16h45, un mirage de la BA102 s'est écrasé sur un bâtiment de la SNCF.

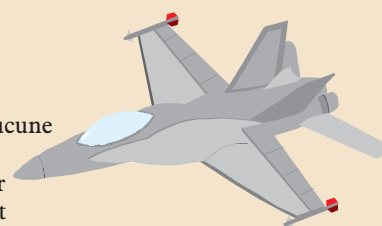
Perte de contrôle ? Problèmes mécaniques ? Erreurs de couloirs d'atterrissage ?...

Nous, habitants de Bretenière, sommes en droit de savoir ce qui s'est passé, car si cette fois-ci aucune victime n'a été recensée nous ne pouvons rester sans réaction après cet accident.

Aussi, nous avons saisi Monsieur le Préfet de région et Monsieur le Colonel de la BA 102, pour avoir des explications et pour qu'une procédure d'alerte soit mise en place en cas d'accident plus grave et plus proche des habitations.

Si vous constatez que des avions militaires volent au dessus de la commune, alors qu'ils devraient effectuer leurs virages en dehors du village, c'est-à-dire après le château, vous pouvez contacter la Direction des vols de la BA 102 en téléphonant au :

03.80.69.50.54 ou 03.80.69.50.15



Année scolaire 2005-2006

Ecole élémentaire et maternelle

LE P'TIT TOUR A VELO

Nous sommes partis le 11 mai à 7h30. Dans le bus ça chantait et ça riait, mais certains avaient envie de vomir.

Ensuite nous arrivons à Beaune à 8h30. A 10h15 direction Santenay. Sur le chemin ça parle et ça parle. Certains trouvaient ça fatiguant de rouler dans les côtes comme la maîtresse qui les montait à pieds...

Enfin, nous arrivons à Santenay pour pique-niquer à 12h30. Chacun avait apporté son déjeuner. Après la pause pipi pour les filles, c'est reparti pour un tour.

Maintenant, direction Meursault pour la suite du parcours. Là, c'était beaucoup plus difficile : il y avait des côtes assez dures à monter. Et la maîtresse qui monte toujours les côtes à pieds, mais là je la comprends, c'était très fatiguant.

Pour finir, nous arrivons à Beaune où nous recevons un diplôme et repartons en bus.

En tout, nous avons parcouru 42 km. J'ai bien aimé cette balade à vélo même si elle était très fatiguante.

Merci aux nombreux parents qui ont aidé à l'encadrement des enfants et à Alain pour le transport des vélos !



LE VOYAGE A L'HUIS AU PAGE



Tous les élèves de CP/CE1 sont partis en bus du lundi 3 avril 2006 à Gâcogne dans le Morvan. Martine, Alain et la maîtresse nous accompagnaient.

Nous avons fait des balades, nous avons pêché dans l'eau très froide du ruisseau, nous avons construit des moulins en bois que nous avons essayés, nous avons pris des empreintes d'animaux sauvages avec du plâtre, nous avons visité une ferme et une miellerie.



Durant cette semaine nous avons appris beaucoup de choses, nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer ! Nous sommes rentrés fatigués (la maîtresse et les accompagnateurs aussi !) mais contents et nous sommes prêts à refaire nos valises !

Les enfants de CP/CE1

A l'école maternelle, il y a deux classes :

Mme Lauvernier a 20 élèves de 2 à 4 ans et Mlle Augros a 18 élèves de 4 à 5 ans.

L'année scolaire se déroule selon le rythme des enfants. Les enfants apprennent, entre autre, à travailler avec un ordinateur. Ils sont également sensibilisés à l'univers des livres grâce, en partie, aux visites bimensuelles à la bibliothèque municipale.

Cette année a été marquée par des événements forts.

Les enfants ont assisté avec beaucoup de plaisir à des spectacles. Le premier leur a fait découvrir des instruments de musique divers et insolites. Pour la fête de Noël, ils ont rencontré un clown, un magicien et bien sûr le Père Noël. Le dernier spectacle les a « emmenés » en Afrique.



Pour Carnaval, les enfants ont défilé, déguisés dans une partie du village et



ont vendu des beignets confectionnés par les parents.

La classe des grands s'est rendue trois fois au Musée des Beaux Arts à Dijon. Chaque visite avait un thème différent qui était travaillé au retour dans la classe. (les animaux fantastiques, les masques et les couleurs).

Comme sortie de fin d'année, toute l'école s'est rendue à Dijon, pour voir le Cirque Pinder. Les enfants y ont vu des animaux, des clowns, des acrobates... C'était une belle journée qui fut riche en émotions...

La directrice, A. Augros